

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 octobre 2016

OBJET :

Remboursement anticipé d'un emprunt

Rapporteur : Mme SAGET

Délibération n° 12

EXPOSE DES MOTIFS

Pour faire face à la diminution des dotations versées aux collectivités sur la période 2014-2017, la ville d'Essey-lès-Nancy s'est engagée dans un programme de désendettement destiné à réduire drastiquement l'annuité de sa dette. Ce programme s'appuie sur la renégociation de dettes et le remboursement anticipés d'emprunts.

Dans ce cadre, la Caisse d'Epargne Lorraine Champagne Ardenne propose à la ville d'Essey-lès-Nancy de procéder au réétalement d'un de ses prêts par refinancement sur la base d'un contrat offrant de meilleures conditions financières (abaissement de marge de + 1,2 à + 0,75 %). Cette proposition doit permettre à la collectivité de réduire l'annuité de sa dette d'environ 7.000 € par an.

Pour mémoire, le remboursement anticipé d'emprunts peut être soumis au versement d'indemnités actuarielles destinées à compenser la perte occasionnée pour les organismes prêteurs.

Le Maire ayant, par délibération du 19 avril 2014, délégation pour procéder, dans la limite du montant inscrit chaque année au budget, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de réaménagement de dette, de couvertures des risques de taux et de change, il convient à l'assemblée délibérante de se prononcer exclusivement sur le remboursement anticipé de l'emprunt concerné par l'opération de refinancement comme suit :

| Réf. | Prêteur | Date dernière échéance | Date d'exécution | Taux | Capital restant dû à la date du rembt anticipé | Montant indicatif de l'indemnité |
|----------------|---------|------------------------|------------------|------------------------|--|----------------------------------|
| CE09 – 8889896 | CELCA | 25/05/2036 | 25/11/2016 | Livret A + marge 1,2 % | 858 212,09 € | 8 528,12 € |

PROPOSITION

Il est proposé au conseil municipal de :

- procéder par anticipation au remboursement du contrat de prêt référencé ci-dessus ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer les opérations budgétaires de remboursement et à signer tout document y afférent.

Il est précisé que les crédits seront inscrits, par décision modificative, aux chapitres 16 « emprunts et dettes assimilées » et 66 « charges financières » du budget primitif 2016 de la commune.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe et Moselle le 20 octobre 2016.

Pour Extrait



**Michel BREUILLE,
Maire**

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2016

tenu sous la présidence de
de Michel BREUILLE Maire

| | |
|---|------------------|
| - Nombre de Conseillers en exercice : | 29 |
| - Nombre de présents : | 22 |
| - Nombre de votants : | 27 |
| - Convocation du Conseil Municipal le : | 07 Octobre 2016 |
| - Convocation distribuée les : | 07 Octobre 2016 |
| - Affichage du compte-rendu le : | 21 Octobre 2016 |
| - Affichage du procès-verbal le : | 09 Décembre 2016 |

PRESENTS

- M. LAURENT, MME DEVOUGE, MME CADET, M. THOUVENIN, MME COLME, M. VOGIN Adjoints
- M. FRANIATTE, M. PERNOSI, MME SAGET, M. HOFFER, MME CLAIR, M. ROSSIGNON, MME DOLATA, M. GONCALVES, M. LEINSTER, MME MATHIEU, M. RIFF, MME PAGELOT, M. CLOMES, MME POYDENOT, M. CAUSERO Conseillers Municipaux.

POUVOIRS

- MME SIMONNET à M. BREUILLE
- M. SAPIRSTEIN à M. HOFFER
- MME LEDROIT à MME CADET
- M. MARSON à MME CLAIR
- M. DI TOMMASO à MME DEVOUGE

EXCUSES

- M. PROVIN
- MME LANZI

SECRETAIRE DE SEANCE

- M. CAUSERO

Pour extrait



**Michel BREUILLE,
Maire**

